



A retenir

**CICADELLE
DE LA FLAVESCENCE DOREE
TORDEUSES DE LA GRAPPE**

2^{ème} traitement **obligatoire** du 18 au 28 juin.

OÏDIUM

Le vol de 2^{ème} génération en cours et premiers dépôts de pontes dans les Pyrénées-Orientales.

MILDIOU

VIGILANCE : progression de la maladie sur grappes. Période de forte sensibilité toujours en cours.

Des conditions climatiques peu favorables aux contaminations cette semaine

Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles



1. Dans les situations proches de la floraison, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles" et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

2. Attention, la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

3. Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 h d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : [note nationale BSV](#).

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto pilotée par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

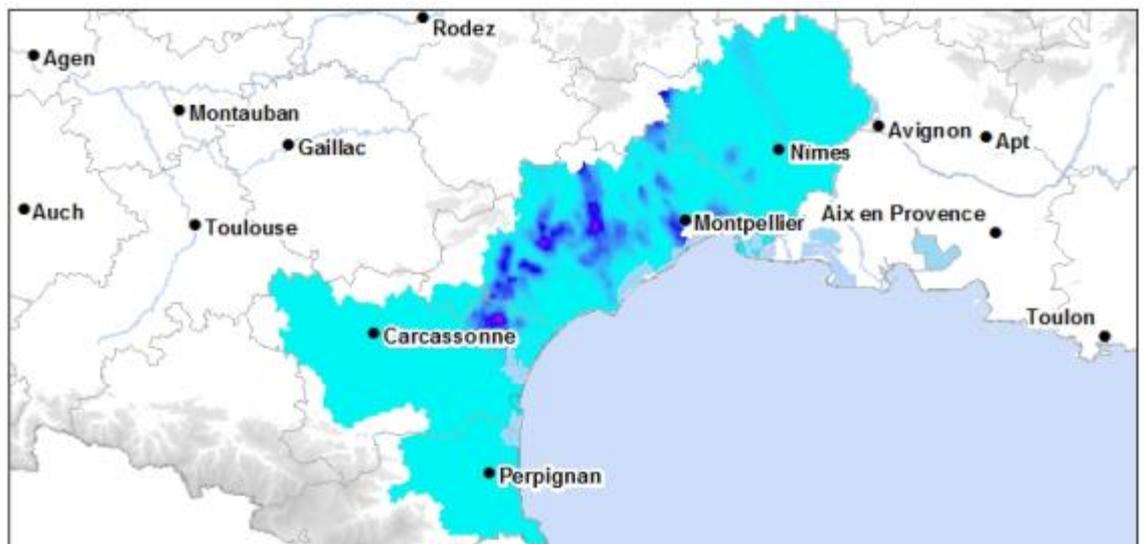
- [Note technique commune « Gestion de la résistance 2021 - Maladies de la vigne »](#) :
- [Liste des produits de biocontrôle](#)

PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – Cumul hebdomadaire du 07 au 13/06/2021 – échelle du Min au max (0 à 83 mm)

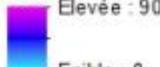
Source IFV

| | | 7-juin | 8-juin | 9-juin | 10-juin | 11-juin | 12-juin | 13-juin |
|---------|---------------------|--------|--------|--------|---------|---------|---------|---------|
| AUDE | ALAIGNE | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | CAZILHAC | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | LEZIGNAN | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,5 | 0 | 0 |
| | LIMOUX | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | NARBONNE | 0 | 0 | 0 | 0 | 11,6 | 0 | 0 |
| GARD | AIGUES-MORTES | 0,5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | BARJAC | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | CARDET | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | CHUSCLAN | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | SAINT-GILLES | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | VILLEVIEILLE | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 | 0 | 0 |
| HERAULT | MARSEILLAN | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | OLONZAC | 0,1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | POUZOLLES | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,9 | 0 | 0 |
| | PUISSERGUIER | 0 | 0 | 0 | 0 | 10,9 | 0 | 0 |
| | SAINT-JEAN-DE-FOS | 0 | 0 | 0 | 0 | 3,4 | 0 | 0 |
| | VALFLAUNES | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| PO | ESTAGEL | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | LAROQUE-DES-ALBERES | 0,2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | LLUPIA | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | PIA | 0 | 0 | 0 | 0,1 | 0 | 0 | 0 |
| | RODES | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |



4210613:
mini=0.0mm - maxi=83.0mm

Valeur
Elevée : 90
Faible : 0



STADES PHENOLOGIQUES

× Vignoble régional

Les stades phénologiques observés sur les parcelles n'ayant pas subi de dégâts de gel sont compris entre :

- « **tout début de la floraison, chute des premiers capuchons floraux** » (stade 19 ou BBCH 61) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**
- à « **fermeture de la grappe** » (stade 33 ou M ou BBCH 77) dans les **parcelles précoces en zone précoce** (Chardonnay, Grenache, Muscat à petits grains...).

Les stades majoritairement observés vont de « **nouaison** » (stade 27 ou J ou BBCH 71) à « **baies à taille de pois** » (stade 31 ou K ou BBCH 75).

Dans les parcelles gelées (effet cépage, taille...), l'absence d'inflorescences et/ou grappes rend difficile l'évaluation du stade phénologique majoritaire. Ils vont de « **tout début de la floraison, chute des premiers capuchons floraux** » (stade 19 ou BBCH 61) à « **baies à taille de pois** » (stade 31 ou K ou BBCH 75).



Stade « nouaison »
(stade 27 ou J ou BBCH 71)

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

(*Scaphoideus titanus*)

• Situation aux vignobles

× Aude

Présence des larves à des niveaux très variables selon les secteurs.

× Gard

Des larves (L3 à L5) sont observées dans le vignoble en nombre parfois conséquent.

× Hérault

Les larves (L2 à L4) sont plus fréquemment observées dans le vignoble cette année.

Dans certaines parcelles, on note de fortes populations, jusqu'à 60 larves pour 100 feuilles. L'observation de ces larves se fait notamment sur les parcelles avec de la végétation au sol (pampres, végétation retombante...), mais aussi parfois en cœur de souche à cette période.

× Pyrénées-Orientales

De nombreuses cicadelles sont encore observées dans le vignoble départemental. Leur nombre est élevé.

Méthodes prophylactiques : L'épamprage permet de détruire un support de larves et de diminuer les populations de cicadelles vectrices. Un épamprage avant le T1 permet d'augmenter l'efficacité.



Larve cicadelle L4 vectrice de la flavescence dorée

Evaluation du risque : dans le cadre de la lutte obligatoire contre le vecteur de la flavescence dorée, **les dates du 2^{ème} traitement obligatoire sont fixées dans la période du 18 au 28 juin pour l'ensemble des départements.**

Cas particuliers : certaines communes sont concernées par l'aménagement de la lutte insecticide. Pour toute information sur la possibilité d'aménager cette lutte dans votre commune, contacter dans votre GDON.

Les arrêtés préfectoraux sont consultables sur le site de la DRAAF Occitanie : [lien](#).

Le phytoplasme de la flavescence dorée est un organisme réglementé inscrit sur la liste des dangers sanitaires de niveau 1.

Les dangers sanitaires de première catégorie sont ceux qui étant de nature, par leur nouveauté, leur apparition ou persistance, à porter une atteinte grave à la santé publique ou à la santé des végétaux et des animaux à l'état sauvage ou domestique ou à mettre gravement en cause, par voie directe ou par les perturbations des échanges commerciaux qu'ils provoquent, les capacités de production d'une filière animale ou végétale, requièrent, dans un but d'intérêt général, des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte rendues obligatoires par l'autorité administrative.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

- **Eudémis** (*Lobesia botrana*)

- × **Aude**

Les glomérules sont présents sur l'ensemble du département.

Des comptages font état de parcelles avec des taux de présence de 70 % dans les secteurs traditionnellement sensibles du département et sur les parcelles réceptives.

Les tout premiers papillons de 2^{ème} génération sont capturés dans les secteurs précoces. Le vol est bien sûr non significatif pour le moment.

- × **Gard**

Les premiers papillons de 2^{ème} génération sont piégés sur les secteurs précoces du département.

- × **Hérault**

Des larves de la 1^{ère} génération, stade L4 et L5 essentiellement, sont encore observées dans les glomérules présents.

Le vol de 2^{ème} génération n'a pas encore démarré.

- × **Pyrénées-Orientales**

Le vol de 2^{ème} génération a débuté sur les secteurs de la Plaine (Nord et Sud Tech), Cru Banyuls et Aspres 1^{ers} Coteaux.

Dans le secteur de la Plaine (Nord et Sud Tech) les premiers dépôts de pontes sont observés. Les pontes sont fraîches et en évolution.



Eudémis : ponte fraîche

- **Données de la modélisation - LOB**

Le modèle LOB n'est pas en adéquation avec les observations actuelles de terrain.

Évaluation du risque : Surveillez vos pièges et le dépôt des pontes.

- **Pyrale du Daphné** (*Cryptoblabes gnidiella*)

- × **Aude**

Les premiers papillons sont observés sur l'Est du département.

- × **Gard**

Quelques papillons sont piégés dans le sud du département et dans le sud de la vallée du Rhône.

- × **Hérault**

Des papillons sont observés dans certains pièges posés dans le Biterrois, de la Moyenne Vallée de l'Hérault et du Montpelliérais. Les effectifs restent faibles.

- × **Pyrénées-Orientales**

Des papillons sont capturés dans les pièges du réseau. Leur nombre reste faible.

Évaluation du risque : Surveillez le vol.

- **Eulia** (*Argyrotaenia pulchellana*)

- × **Hérault**

Des papillons sont observés dans certains pièges posés dans le Minervois, les Hauts Coteaux et la Basse Vallée de l'Hérault.

Des larves et glomérules de la 1^{ère} génération sont notés dans quelques parcelles de la Basse Vallée de l'Hérault (Pinet).

- **Ephestia parasitella**

- × **Hérault** : Des papillons sont observés dans certains pièges posés dans le Minervois, Biterrois.

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Aude**

On note une nette apparition de nouveaux symptômes, principalement sur grappes dès le stade phénologique nouaison atteint.

- × **Gard**

La maladie est toujours en légère progression. De nouvelles taches apparaissent sur feuilles et quelques parcelles du réseau manifestent des symptômes sur baies (essentiellement des parcelles de Carignan et Chardonnay). La fréquence des parcelles présentant des symptômes reste cependant toujours faible à ce jour.

- × **Hérault**

De nouveaux repiquages sur feuilles et ou grappes sont observés, essentiellement dans des parcelles à « drapeaux » et dans des situations sensibles (historique, cépage et/ou environnement).

Cette semaine, les symptômes continuent de progresser, notamment dans les situations où la maladie était déjà présente (environ 40 % des parcelles du réseau d'épidémiologie-surveillance). Dans ces parcelles, les symptômes se développent maintenant sur grappes mais à des intensités souvent faibles. Toutefois, dans quelques situations la maladie peut progresser fortement.

- × **Pyrénées-Orientales**

Les symptômes sur feuilles et grappes sont visibles dans de nombreuses parcelles. Tous les cépages peuvent être concernés. Sur feuilles, la fréquence et l'intensité sont stables. Sur grappes, elles restent faibles avec cependant quelques Carignan avec une forte pression.

Nous sommes dans la période de forte sensibilité de la vigne en toute zone.

Evaluation du risque : La période de forte sensibilité des grappes est toujours en cours, surveillez l'apparition et l'évolution des symptômes notamment sur baies.

Les grappes restent très réceptives jusqu'au stade « fermeture de la grappe ».



Symptômes d'oidium sur baie et sur feuille

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Aude**

Stabilisation de la maladie sur l'ensemble du département.

- × **Gard**

La maladie a peu évolué cette semaine encore. Seul le secteur du Sommiérois enregistre un nombre de parcelles atteintes en augmentation en lien avec l'épisode pluvieux du 31 mai.

Les symptômes sont la plupart du temps très peu actifs. La fréquence des taches reste faible.

✖ Hérault

De nouveaux symptômes (quelques foyers primaires et essentiellement des repiquages sur feuilles) sont observés :

- dans les Hauts Coteaux, la Vallée de l'Orb-Lodévois, la Moyenne Vallée de l'Hérault, le Montpelliérais et le Nord Montpelliérais, ces symptômes sont présents dans de nombreuses parcelles,
- dans la Basse Vallée de l'Hérault et le Biterrois, la maladie reste présente mais évolue peu,
- dans le Minervois, les symptômes restent très difficiles à observer et les rares taches présentes au vignoble sont très peu fructifiées.

Le faciès « rot brun » est noté dans l'unité agroclimatique du Montpelliérais. Des taches de mildiou mosaïque sont observées dans la Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais.

✖ Pyrénées-Orientales

De nouvelles taches sur feuilles non sporulantes liées à l'épisode pluvieux du 1^{er} juin, sont observées dans la zone sud du département Argelès-sur-mer. Sur la Plaine Nord Tech sur Macabeu et Muscat à petits grains, Bas Conflent sur Grenache et Carignan, 1 tache non sporulée est observé par parcelle.

De très faibles symptômes de rot brun sont observés sur grappes et leur fréquence est très faible.

Les conditions climatiques chaudes et sèches ne sont pas favorables à un développement rapide de la maladie.

- **Données de la modélisation** ([voir caractéristiques des modèles](#))

✓ **Potentiel Système** (*modélisation arrêtée au 14 juin*)

| | Situation J-7 à J | Simulation J à J+7 |
|--------------------------------|--|---|
| Risque modélisé Mildiou | Le risque mildiou modélisé reste hétérogène sur toute la région. Les départements du Gard et de l'Hérault affichent un risque globalement fort à très fort, ainsi que l'Ouest Audois. | Le risque modélisé est stable sur l'ensemble de la région. En diminution sur le Gard. |
| Contaminations | <p>Démarrage des contaminations épidémiques détecté sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7 juin sur : Minervois Ouest <p>De nouvelles contaminations épidémiques ont été détectées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9 juin sur : Bassin Alésien, - 10 juin sur : Nord Montpelliérais, Vallée de l'Orb Lodévois, Vallée de la Cèze - 11 juin sur : Minervois Est, Garrigue Sommiérois, Basse Vallée de l'Hérault, Biterrois, Hauts Coteaux, <p><u>Etat des contaminations au 13 juin sur vignoble non traité :</u> FTA* >5% sur : Bassin Alésien, Garrigues Sommiérois, FTA* >10% sur : Hauts Coteaux, Vallée de l'Orb Lodévois, FTA* >20% sur : Garrigues Ouest,</p> | <p>Compte tenu des conditions météorologiques annoncées : De nouvelles contaminations épidémiques sont annoncées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 18 juin sur : Cabardès, Bassin Alésien, Garrigues Ouest, Garrigues Sommiérois, Uzège, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Vallée du Rhône Nord, Basse Vallée de l'Hérault, Biterrois, Hauts coteaux, Montpelliérais, Nord Montpelliérais, Vallée de l'Orb Lodévois, Cru Banyuls, Plaine Sud Tech - 21 juin sur : Cru Banyuls <p>Au 21 juin, seuls les secteurs ci-dessous n'auront pas encore déclenché les premières contaminations épidémiques : Carcassonnais, Vallée du Rhône Sud, Aspres, Bas Conflent, Haute et Moyenne Vallée de l'Agly.</p> <p><u>Etat des contaminations au 21 juin sur vignoble non traité (simulations avec les prévisions du jour) :</u> FTA* >5% sur : Bassin Alésien, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Montpelliérais, FTA* >10% sur : Hauts Coteaux, Garrigues Sommiérois, FTA* >20% sur : Garrigues Ouest, Vallée de l'Orb Lodévois Les autres secteurs non nommés ci-dessus affichent donc des FTA<5%</p> <p><u>Sorties de taches :</u> D'ici au 21 juin, de faibles sorties issues des contaminations épidémiques sont annoncées sur la région. De plus fortes sorties sont annoncées sur les secteurs : Bassin Alésien, Garrigues Ouest, Garrigues Sommiérois, Biterrois, Hauts Coteaux, Nord Montpelliérais, Vallée de l'Orb Lodévois</p> |

Bleu : démarrage ou nouvelle contamination Vert : rien à signaler

*FTA : Fréquence Théorique d'Attaque sur témoin non traité (% organes contaminés)

✓ **Milstop (modélisation arrêtée au 13 juin)**

| | | Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 31 mai au 6 juin 2021 à partir du : | Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 31 mai au 6 juin 2021 | Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 31 mai au 6 juin 2021, si présence de foyers primaires, à partir du : | Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 7 au 13 juin 2021 à partir du : | Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 7 au 13 juin 2021 | Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 7 au 13 juin 2021, si présence de foyers primaires, à partir du : | Indice de risque allant de -5 à +5 | |
|---------------------|--------------------------|--|--|--|--|--|--|------------------------------------|---|
| Aude | Alaigne | 14-juin | Fort | 15-juin | - | - | 20-juin | - 1,6 | = |
| | Carcassonne | - | - | 14-juin | - | - | 20-juin | - 1,2 | = |
| | Leucate | - | - | 14-juin | - | - | - | - 2,8 | = |
| | Lézignan | - | - | 14-juin | - | - | 20-juin | - 2,1 | = |
| | Narbonne | - | - | 14-juin | - | - | 24-juin | - 1,4 | = |
| Gard | Bagnols sur Cèze | - | - | 14-juin | - | - | 20-juin | - 1,2 | = |
| | Bourdic | - | - | 13-juin | - | - | 20-juin | - 1,3 | = |
| | Cardet | - | - | 14-juin | - | - | 20-juin | - 1,3 | = |
| | Cénézac | - | - | 13-juin | - | - | 20-juin | - 0,8 | = |
| | Sommières | 13-juin | Fort | 15-juin | - | - | 20-juin | - 0,4 | = |
| | Tavel | - | - | 13-juin | - | - | - | - 1,7 | = |
| | Vauvert | - | - | 13-juin | - | - | 20-juin | - 0,6 | = |
| Hérault | Olonzac | 17-juin | Faible | 14-juin | - | - | 20-juin | - 1,6 | = |
| | Laurens | - | - | 14-juin | 24-juin | Fort | 20-juin | - 0,6 | = |
| | Prades sur Vernazobres | 17-juin | Fort | 13-juin | 24-juin | Fort | 20-juin | - 0,7 | = |
| | Béziers | - | - | 14-juin | - | - | 24-juin | - 1,0 | = |
| | Villemagne | - | - | 14-juin | - | - | 20-juin | - 1,1 | = |
| | Marseillan | - | - | 14-juin | - | - | 24-juin | - 0,2 | = |
| | Pouzolles | - | - | 14-juin | - | - | 20-juin | - 0,7 | = |
| | Plaisan | - | - | 14-juin | 24-juin | Fort | 25-juin | - 0,3 | = |
| | Saint Jean de Fos | - | - | 13-juin | - | - | 24-juin | - 0,8 | = |
| | St Christol | 13-juin | Fort | 14-juin | - | - | 20-juin | - 0,6 | = |
| | Frontignan | - | - | 14-juin | - | - | - | - 0,8 | = |
| Valfaunès | 14-juin | Fort | 15-juin | - | - | 20-juin | - 0,9 | = | |
| Pyrénées-Orientales | Laroque des Albères | - | - | 13-juin | - | - | - | - 0,5 | = |
| | Perpignan | - | - | 14-juin | - | - | - | - 1,3 | = |
| | Saint Paul de Fenouillet | - | - | 14-juin | - | - | 20-juin | - 2,9 | = |

Légende : - « rien à signaler »

Evaluation du risque : le risque modélisé est stable cette semaine. La probabilité d'observer de nouveaux symptômes reste faible dans les situations indemnes. Elle devient moyenne en présence de foyers sporulants et/ou sur secteurs plus arrosés (notamment dans le secteur Sommiérois du département du Gard et dans les secteurs Hauts Coteaux, Vallée de l'Orb, Moyenne Vallée de l'Hérault, Montpelliérais et Nord Montpelliérais du département de l'Hérault).

Les modèles ont identifié des contaminations primaires dans l'Hérault et des contaminations secondaires sur l'ensemble du vignoble régional. Les quelques pluies de la semaine écoulée ont donc pu engendrer de nouvelles contaminations.

La période de forte sensibilité de la grappe est en cours, La plante peut connaître des dégâts jusqu'à la fermeture de grappe/début véraison.

Continuer la recherche des symptômes. Et selon les situations, restez vigilants à l'annonce des prochaines pluies.

Description des symptômes

Source Guide des Vignobles Rhône Méditerranée 2020/2021 p 40 et 66.

Faciès « rot gris » : feutrage blanc sur les grappes ;

Faciès « rot brun » : les baies brunissent avec présence de dépression en « coup de pouce ». Les symptômes apparaissent à partir du pédoncule, lieu de départ des nécroses.

Méthodes prophylactiques : raisonner les travaux d'entretien du sol (préserver les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation aux vignobles

× Aude

Peu d'évolution cette semaine. Les conditions météo sont défavorables au développement de la maladie.

× Gard

Quelques symptômes fructifères continuent d'être observés au vignoble. Aucune nouvelle extériorisation de symptôme n'est observée sur la semaine écoulée. La fréquence des parcelles présentant des symptômes est faible.

× Hérault

De nouveaux symptômes (souvent fructifiés) sont observés dans les unités agroclimatiques des Hauts Coteaux, de la Moyenne Vallée de l'Hérault, du Montpelliérais ainsi que du Nord Montpelliérais. Ils sont essentiellement sur feuilles, parfois sur inflorescences mais restent peu dommageables.

Le nombre de parcelles concernées est stable (environ 40 % des parcelles du réseau d'épidémiologie-surveillance).

× Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles sont toujours observés, dans le Cru Banyuls, les Albères, Vallespir et les Aspres 1^{ers} coteaux. La fréquence des symptômes est stable. Nous sommes dans la période de forte réceptivité de la vigne dans de nombreux secteurs.

Les conditions climatiques chaudes et sèches ne sont pas favorables à un fort développement de la maladie.

Surveillez les secteurs historiquement sensibles (Albères, Vallespir) ainsi que le secteur des Aspres 1^{ers} Coteaux.

Évaluation du risque : A cette période, les grappes restent réceptives à la maladie.

Rechercher les symptômes et surveiller leur évolution.

EUTYPIOSE (*Eutypa lata*)

× Vignoble régional

La présence de symptômes sur le bois de l'année est visible dans quelques parcelles.

Évaluation du risque : Repérer les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérés par la voie prophylactique.

Méthodes prophylactiques : repérer et marquer les souches malades pour un recépage hiver.
Il est envisageable de réaliser un recépage en vert.

MALADIES DU BOIS

× Vignoble régional

Des symptômes de Black-Dead-Arm et/ou Esca sont localement visibles au vignoble.

Évaluation du risque : repérer les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérés par la voie prophylactique.

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

× Vignoble régional

Des larves de cicadelle verte sont visibles sans jamais dépasser le seuil de nuisibilité dans les parcelles observées.

× Pyrénées-Orientales

Quelques symptômes de « grillures » sont observés dans quelques parcelles du réseau d'observation.

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est très faible.

ACCIDENTS CLIMATIQUES

• Grêle

× Aude

Un orage avec de la grêle est survenu le vendredi 11 juin sur le secteur du canton de Ginestas. Une 1^{ère} évaluation donne des estimations de l'ordre de 5 à 10 % de dégâts sur grappes.

× Hérault

Quelques orages avec épisodes de grêle sont survenus le 11/06, ils sont notamment signalés dans le secteur des Hauts Coteaux (Autignac, Faugères, Laurens...), du Biterrois (Puisserguier...), de la Vallée de l'Orb (Bédarieux, Les Aires...) et de la Moyenne Vallée de l'Hérault (Tressan...). De rares dégâts sont notés sur grappes.

• Echaudage

× Hérault

Des échaudages sur feuilles et grappes sont notés dans le Biterrois.



Echaudage sur grappe

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, Néotera, Péris SAS, Ets Touchat, Ets Perret, Société JEEM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.